Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1090

Artikel: Les petits gestes qui paient
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021982

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les petits gestes qui paient

(*jd*) Les économies d'énergie, tout le monde en parle, chacun tente d'en faire mais peu sont au courant et pratiquent les petits gestes qui, multipliés, permettraient à un ménage moyen d'épargner environ 30% de sa consommation d'électricité et d'énergie fossile. Une modeste brochure de 35 pages, récemment parue, fait le tour complet de toutes les possibilités d'économies dans les ménages. Le tableau est impressionnant, de l'isolation au chauffage, en passant par la production d'eau chaude, l'éclairage, la consommation d'eau — qui exige de l'énergie pour le pompage, le traitement et l'épuration — les appareils ménagers et électroniques, l'alimentation et l'entretien. Dans chacun de ces domaines, la brochure présente les comportements et les équipements favorables à un usage économe de l'énergie et qui n'impliquent ni privations intolérables ni investissements élevés; bien au contraire, la plupart de ces gestes, nous les accomplirions spontanément si nos comportements relevaient de la pure rationalité économique.

Quelques exemples. Si chaque ménage remplaçait dix lampes standard par des lampes fluocompactes, la quantité annuelle d'énergie économisée serait de l'ordre de 550 millions de kWh, soit environ 2,5% de l'énergie électrique d'origine nucléaire produite en Suisse en 1990. De plus, à l'usage, la lampe fluocompacte est seize fois plus économique que la lampe classique à incandescence.

Il existe sur le marché des séchoirs à linge à condensation qui consomment près de 50% d'énergie en moins que les séchoirs courants. Soit un potentiel d'économie équivalent à environ 10% de la production de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Energie grise

Les appareils électroniques sont en général peu voraces en électricité. Mais apparemment éteints ou en mode d'attente, ils consomment de l'énergie cachée dont l'utilité est très souvent nulle. Pour la Suisse on peut estimer cette consommation cachée et largement inutile à environ 10% de la consommation totale d'électricité. Une réduction de 30% de l'énergie cachée représenterait une économie équivalent à la consommation d'électricité de 90 000 ménages.

L'énergie grise est l'énergie nécessaire à la fabrication, à la commercialisation et à l'élimination d'un bien ou d'un service. On estime que la quantité d'énergie grise d'un ménage est à peu près équivalente à sa consommation d'énergie directe. Cette quantité d'énergie grise est une conséquence de l'augmentation de la productivité. Ainsi par exemple 1 kilo de maïs américain produit selon la méthode intensive exige 150 grammes de pétrole, alors qu'au Mexique, en culture traditionnelle, 10 grammes suffisent. La quantité d'énergie grise varie fortement d'un produit à l'autre: en Suisse, la production d'un kilo de viande ou de produits laitiers nécessite 17 kWh, celle d'un kilo de légumes, 1,2 kWh seulement.

Les déchets représentent également une consommation importante d'énergie (120 kWh par tonne environ). En Suisse par exemple seuls 4% des pneus usés sont réutilisés. Quand on sait qu'un pneu rechapé exige le tiers seulement de l'énergie nécessaire à la fabrication d'un pneu neuf, on constate qu'il y a là aussi un potentiel important d'économie. ■

Economies d'énergie dans l'habitat, Energeco, 7, ch. des Campanules, 1219 Genève. Tél. 022/ 796 38 87.

INDEXATION DES SALAIRES

Ça monte et ça descend (parfois)

(*cfp/fth*) L'échec devant le peuple du paquet financier proposé par le gouvernement genevois — après négociation avec les syndicats — a eu pour effet de geler immédiatement l'indexation des salaires des employés de l'Etat, de même que celle des prestations et des allocations.

L'indexation des salaires sous sa forme actuelle, à savoir l'adaptation automatique des traitements au coût de la vie, une manière de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs et de soutenir la consommation, est un acquis de la fonction publique et de nombreuses conventions collectives de travail qui date, dans la plupart des cas, d'une époque où l'inflation était modérée.

Nous sommes habitués, depuis la fin des années soixante, à ce que cette adaptation des salaires se fasse toujours à la hausse. L'enjeu des négociations entre partenaires sociaux est généralement le rythme de la compensation du renchérissement ou le taux d'indexation.

L'épisode genevois est l'occasion de rappeler que les employeurs, y compris les services publics, n'ont pas manqué par le passé de prendre prétexte de baisses de prix pour ordonner des baisses des salaires. En 1933, en dépit d'un vote populaire qui s'opposait à une réduction des salaires du personnel fédéral, un arrêté fédéral urgent réduisait ces traitements de 4,5% en moyenne. On procéda à une seconde baisse en 1936. L'Alliance des indépendants, qui avait préconisé une réduction plus forte encore, notait alors dans son manuel: *«Sous le coup de la crise économique, les salaires dans l'économie privée avaient baissé dans une proportion beaucoup plus considérable durant la période de 1921 à 1935 que ceux du personnel des services et administrations publiques. Les ouvriers, par exemple, c'est-à-dire les classes de salariés inférieures, durent accepter une baisse de 10% et souvent même davantage. Les traitements des employés furent touchés plus fortement encore, dans certaines industries, la réduction alla jusqu'à 35%».*

L'indexation des prix de biens et de services est en général plus généreuse que celle des salaires. Comme le notait en 1946 le congrès de l'Union syndicale suisse dans l'une de ses résolutions: *«Le Congrès ne peut pas considérer comme équitables les mesures prises par les autorités dans la question des prix et des salaires. Pour autant que le revenu était déterminé par les prix des marchandises, l'on a admis en principe la compensation intégrale des frais. Mais lorsque le revenu est constitué par les salaires, on n'admet en principe qu'une compensation partielle du renchérissement».*

Le vent d'austérité qui va souffler sur les services publics genevois aura une conséquence évidente: celle d'une diminution du pouvoir d'achat des employés.

Les prix, eux, ne s'embarrassent pas de consultations démocratiques. ■